

## Programme IISF n° F2016-0007

Administration d'accueil:

**Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID), Sénégal**

Administration d'origine de l'expert:

**Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), France**

Dates du programme :

**Avril 2017 – Octobre 2018**

En juin 2016, après le succès du premier programme, la DGID du Sénégal a indiqué son souhait de bénéficier d'un deuxième programme d'assistance IISF en matière de vérification fiscale portant sur les prix de transfert et les questions de fiscalité internationale. La DGFIP française a aidé la DGID à renforcer les capacités de ses vérificateurs en menant cinq missions sur place et en fournissant une assistance à distance sur mesure entre avril 2017 et octobre 2018. Au total, trois dossiers de vérification ont été traités dans le secteur des industries extractives. Les questions fiscales abordées dans le cadre de ce programme IISF englobaient l'évaluation des actifs et leur amortissement, la modélisation économétrique, les actifs incorporels, les services et financements intragroupe, les conventions fiscales et les prix de transfert.

### **Impact du programme d'assistance en matière de vérification**

Le programme d'assistance en matière de vérification des prix de transfert a aidé la DGID à obtenir les résultats suivants:

- **Développement des Ressources Humaines - Transfert de Connaissances et de Compétences:** Cinq agents de la DIGD ont été formés et ont pu appliquer les connaissances et compétences acquises au cours du programme afin de sélectionner les dossiers à vérifier à partir d'une évaluation des risques. Les agents de la DGID ont également amélioré leurs capacités à analyser et utiliser les informations sur les entreprises multinationales et sur les actifs incorporels, à appliquer les conventions fiscales et à exploiter les bases de données d'entreprises comparables. Les agents ont perfectionné leur maîtrise des technologies de l'information afin d'étudier l'environnement économique des entreprises contrôlées, et ont approfondi leur compréhension des méthodes de valorisation. L'expert IISF a constaté que les agents des services fiscaux sénégalais ont gagné confiance, ce qui leur a permis de mener des discussions plus fructueuses avec les membres de leur équipe.
- **Développement Institutionnel - Changements législatifs, outils, processus et procédures:** En collaboration avec l'expert IISF, la DGID a rédigé un manuel interne sur les vérifications et a recommandé

d'apporter certains changements à la législation sur les prix de transfert, à la réglementation et aux processus généraux de vérification.

- **Enseignements Tirés** : Apprendre à utiliser des outils simples et libres d'accès facilite la recherche plus ciblée d'informations à des fins de vérification, de traitement et d'analyse. L'offre permanente d'options de formation aux vérificateurs fiscaux, sous forme de cours ou de journées d'étude par exemple, peut permettre de traiter des questions fiscales plus complexes et spécifiques. L'accès à l'information sur les contribuables et ses comparables reste un élément essentiel de la capacité de contrôle de l'administration. La digitalisation des processus internes tend à l'amélioration de la qualité des contrôles.

